CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E32446 **VALABLE JUSQU'AU** 07/07/2024

ÉDITÉ LE **20/12/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1993
Forme juridique : SARL
Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BEAUVAIS

Siret : **389 725 490** **00012**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 3258600W 02

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4741481504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4741481504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **FONTAINE SARL (DES ETS)**

124 RUE DE LA MADELEINE
60420 MAIGNELAY MONTIGNY

Téléphone : 03 44 51 17 38 **Fax :** 03 44 51 87 11
Portable :

Site Internet :
E-mail : ets.fontaine60@orange.fr

Responsabilité légale :
FONTAINE ARSÈNE GÉRANT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	07/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	07/09/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	07/09/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	07/09/2021
o Isolation des combles perdus	07/09/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE D'AMIENS
2EME ETAGE - IMMEUBLE LE TANIN
34 AVENUE D'ALLEMAGNE
80090 AMIENS

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.